

## FIN DE PARTIE !



Le  syndical  
[www.cfecgc-sls.com](http://www.cfecgc-sls.com)






Seule la synergie syndicale compte pour peser face à la Direction et la faire évoluer  
 Les avancées obtenues dans l'accord signé sont le fruit du travail collectif des Organisations Syndicales lors des réunions de négociation.



### Les pépettes :

Augmentations des techniciens, agents de maîtrise et assimilés cadres :			
Augmentation Générale = 1,20% Avec un Talon à 35 €	Augmentation Individuelle = 1,35%	Augmentation Spécifique = 0,15%	Effet ancienneté = 0,20%
Augmentations des ingénieurs & cadres :			
Augmentation Générale = 0,00%	Augmentation Individuelle = 2,75% Avec mini de 75 €	Augmentation Spécifique = 0,15%	Effet ancienneté = 0,00%

### Les Goudizes :

Sujets négociés en NAO	Notre commentaire	
Prise en compte des <b>temps de déplacement pour les cadres</b> (durée de vol, escale...)	Une étude sera réalisée pour pouvoir bloquer dans le système de réservation tout déplacement le dimanche. Il faudra une validation supplémentaire par la RH (dérogation soumise à justification)	
<b>Augmentation des forfaits</b> hôtels : 100€ en province et 125€ en Ile de France, repas (28€) et mise à jour de forfaits « étapes ».	Ok pour les hôtels mais refus pour les repas	
Revalorisation des voyages « longue durée » et mise en place d'un « <b>forfait petit déplacement</b> »	Refus	
Revalorisation des <u>indemnités kilométriques</u>	3 CV = 0,37€ / km / 4 CV = 0,38 € / km 5 CV = 0,40 € / km	

**POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT**



Contact : Délégué Syndical Central  
 Daniel VERDY  
 06 21 00 30 26

# POLITIQUE SALARIALE

## FIN DE PARTIE !

[www.cfecgc-sls.com](http://www.cfecgc-sls.com)

Sujets négociés en NAO	Notre commentaire	
Possibilité de <b>mettre des jours travaillés au-delà du « Forfait jour » sur le CET</b>	Ce sujet sera mis en place via la commission de suivi de l'accord CET Cadres d'ici la fin d'année	
Possibilité de <b>convertir du crédit d'heures en jours de CET</b> , notamment afin d'éviter les heures perdues (écrêtage) en fin d'année	Refus de la Direction <b>et</b> de certaines Organisations syndicales. En conséquence, les salariés perdront encore leurs heures réalisées sans possibilité de se les faire payer ou de les récupérer (Ex : départ en retraite) ;	
<b>Mobilité verte : prime à l'achat de véhicule électrique 2 roues</b> (vélo, trottinette ou autres)	Refus, serait considéré comme avantage en nature et fiscalisé	
Prise en charge à <b>100% des frais de transport en communs et revalorisation de la « prime énergie »</b>	Prise en charge à hauteur de 90% pour Vélizy et passage prime énergie à 31,50€ pour tous les sites.	
Mise en place de <b>salles de détente</b> , accessibles pendant les heures de travail et de séances de « <b>bien-être</b> »	OK, sera traité au niveau de chaque établissement	
<b>Agrandissement de la salle de restauration</b> de Vélizy, trop exigüe pour accueillir environ 1300 couverts par jour	OK pour lancer une étude d'amélioration et sera traité au niveau établissement. A voir sur l'ensemble des sites	
Augmenter le <b>nombre de passages Cadre « maison »</b> pour redonner une vision, voire un espoir de carrière au sein de Safran LS pour les salariés Non Cadres → redonner une vraie dimension à l'ascenseur social	OK pour augmenter de 20% le nombre de dossiers présentés au passage cadre. Une refonte de la procédure semble nécessaire !	
<b>Revalorisation</b> de toutes les primes <b>au niveau des Augmentations Générales négociées</b>	OK toutes les primes opérationnelles seront revalorisées sur tous les sites	
Reconduire par note ou accord le système de <b>prime formateur</b> , en l'étendant également aux tuteurs	Ok pour les formateurs mais une simple étude sera réalisée pour les tuteurs	
Mise en place d'une <b>évolution automatique des rémunérations des jeunes cadres</b> de + 0,5 % par an les 5 premières années (hors NAO)	Refus sans appel de la Direction	
Au moins <b>1 femme parmi les 10 meilleures rémunérations</b> sur chaque site Safran LS	Refus de la Direction de s'engager sur ce sujet	



Après consultation de nos adhérents (**avant la signature** de l'accord !), la CFE-CGC a pris ses responsabilités et signé cet accord. **Malgré tout, cet accord nous laisse un goût d'inachevé au regard des résultats de notre société.**

**POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT**

